

Employé-e-s de commerce 2022 – rapport intermédiaire du 31 mars 2021

La procédure d'audition du SEFRI se terminera le 20 avril 2021.

Que savons-nous déjà?

Les écoles de commerce (EC) du canton de Berne offrent une formation initiale en école (FIEc). Concernant la date prévue pour la réalisation de la révision de la formation initiale en école, un report en 2023 a été sollicité.

Il n'y aura plus de plan de formation différent pour les filières de la FIEc. Les points principaux sont réglementés dans l'Ordonnance Orfo 2022, notamment dans l'article 2, paragraphe 2, dans l'article 10, paragraphe 2 sq., dans l'article 18.

Pour le modèle 3+1 rien n'est encore défini. Les partenaires de la formation professionnelle ont mis en place un organe national de coordination (ONC). Le sous-projet FIEc de l'ONC débutera en avril avec le but de clarifier les futurs modèles de formation. Nous espérons que le modèle actuel 3+1 (stage de longue durée en 4^e année), qui a fait ses preuves dans le canton de Berne, sera conservé dans une configuration identique. Dans ce cas, la première volée à partir en stage, sous la nouvelle Ordonnance, sera en 2026 (recrutement à partir de 2025). Dans les modèles sans maturité professionnelle le début du stage serait plus tôt.

Les éléments pratiques comme STA et UF/CC seront supprimés. Pendant le stage de longue durée la performance des stagiaires sera validée par des contrôles de compétence avec des notes.

Pour la partie pratique, les informations seront disponibles dès le mois de juin 2021.

Vous trouvez les dernières informations sur la Réforme 2022 sur le site de la CSBFC/SKKAB (organisation responsable de la profession d'employé-e de commerce CFC) et sur la plateforme Konvink: <https://www.skkab.ch/fr/>

Secrétariat central EC Stage

Pascale Chételat
Répondante francophone

Pia Ammann
Responsable